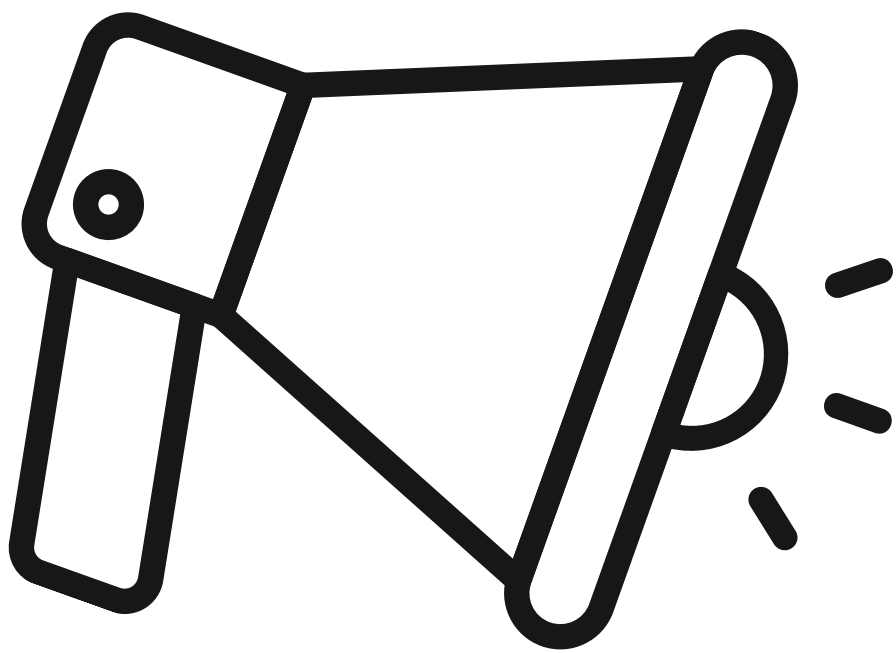


QUE FAIRE ET À QUI S'ADRESSER EN CAS DE BESOIN ?



SECOURISME

En cas de saignement abondant, de malaise, d'étouffement, de chute, etc. :

- alertez un collègue **Sauveteurs Secouristes du Travail** (cf. liste SST) et le **PC Sécurité** (01 39 07 70 73).
- dans un second temps, le **service de prévention des risques professionnels** à la DRH.

i Une trousse de secours est disponible au sein de chaque direction pour les premiers soins.

DRH / SERVICE SANTÉ

- Médecine du travail
01 39 07 86 20 ou via **Mon Portail RH** :
<https://monportaildsi.yvelines.fr/s/mon-portail-rh>

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Vos interlocuteurs prévention à la DRH :

- Caroline LE GALLO (clegallo@yvelines.fr)
- Alain GONCALVES (alaingoncalves@yvelines.fr)
- Nicolas LECLERC (nleclerc@yvelines.fr)
- Natacha DA'PURIFICACAO (ndapurificacao@yvelines.fr)

*Le danger est silencieux, mais la prévention parle fort.
Parlons-en avant qu'il ne soit trop tard !*

NUMÉROS D'URGENCE

- Numéro unique d'urgence : **112**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Police / Gendarmerie : **17**
- PC sécurité du Département :
01 39 07 70 73

INCIVILITÉS

- Sollicitez l'aide d'un collègue afin de ne pas rester seul face à la situation.
- Adoptez une attitude calme et neutre, cela peut aider à calmer les tensions.
- Maintenez une distance suffisante avec l'interlocuteur.
- Ecoutez attentivement et reformulez ses propos pour assurer une bonne compréhension.
- Restez vigilant et identifiez les voies de sortie ou les mesures à prendre pour garantir votre sécurité en cas d'aggravation de la situation.

DOCUMENTS SST

- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Registre santé et sécurité au travail sur l'intranet "**Mes applications**".
- Règlement intérieur sur votre Espace RH "**Mes droits et devoirs**".
- Guide HSCT sur votre Espace RH "**Ma santé et ma sécurité**".

LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION DE VOTRE DIRECTION

Prénom : _____
Nom : _____
Portable : _____

Prénom : _____
Nom : _____
Portable : _____

SÉCURITÉ - INCENDIE

- Donnez l'alerte via le **boîtier rouge** et alertez également toutes les personnes à proximité en criant "**au feu**".
- Utilisez l'extincteur.
- Si le feu est non maîtrisable, évacuez aussitôt les lieux et alertez le PC Sécurité (01 39 07 70 73) ou les secours (18 ou 112).

PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Dans un cadre confidentiel, écoute et soutien dans les difficultés ressenties au travail, qui affectent la santé psychologique.

- **DRH** : rendez-vous en présentiel ou Teams Marie-Laure LOYER DANFLOU
mlloyerdanfou@yvelines.fr
- **CIG** : en présentiel, sur rendez-vous via **Mon Portail RH** :
<https://monportaildsi.yvelines.fr/s/mon-portail-rh>
- **Qualisocial** : par téléphone 24h/24, 7 j/7
0 800 949 156

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Les représentants du personnel sont joignables pour toute question concernant vos droits et conditions de travail.

Retrouvez leurs coordonnées sur l'intranet "**Les syndicats**".